

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15	M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas	Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck	M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35	M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine	M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

Partenariat avec l'INTA - Autorisation d'adhésion et de versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'avenir métropolitain ne s'élabore pas de façon unilatérale. Il se dessine, s'invente, se co-construit avec tous ceux – acteurs institutionnels, partenaires socio-économiques et associatifs, créateurs, experts (démographes, urbanistes, économistes, prospectivistes, sociologues...), citoyens de la métropole et hors métropole – qui souhaitent imaginer l'agglomération de demain et construire l'ambition du territoire.

L'Association internationale du développement urbain, INTA, est régie en vertu de la loi française de 1901 sur les associations sans but lucratif et réunit environ 2500 membres d'une soixantaine de pays : collectivités locales, aménageurs et institutions gestionnaires de services publics, états ainsi que des membres individuels. Son siège est à La Haye et elle est actuellement présidée par M. Budiarsa Sastrawinata, député indonésien.

Pour réaliser son objet social, l'INTA a développé une panoplie d'outils pour organiser l'échange d'expériences entre ses membres, approfondir des sujets clés à l'échelle internationale, conforter l'expertise des membres. Il s'agit notamment de sessions thématiques de formation, de lettres électroniques, de congrès annuels, de conférences et séminaires, de tables rondes prospectives, d'ateliers de prospective urbaine et de master classes. La conférence annuelle est une occasion exceptionnelle d'approfondissement thématique et d'échange d'expérience, sur une semaine. La prochaine conférence est organisée à San Sebastien du 24 au 28 octobre. L'INTA a aussi développé une capacité de conseil entre les membres, sous la forme de panels d'experts internationaux.

L'INTA est une association internationale unique en son genre qui facilite l'organisation d'échanges d'expériences et de pratiques sur le fonctionnement du développement intégré urbain. L'adhésion de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'INTA lui permettrait d'accéder à un réseau d'échange d'expérience très large, selon des modalités variées.

L'INTA lance un programme intitulé « Objectif 2030 » par lequel plusieurs activités de l'association dans les années qui viennent seront consacrées au benchmarking et à l'anticipation de tendances qui soutiennent un développement urbain qui se veut novateur, durable et innovant. Par ce programme, les membres de l'INTA oeuvrent pour une vision long terme du développement futur des villes et des territoires avec l'objectif de développer des approches, des politiques et des outils de gestion nécessaires aujourd'hui pour rendre le développement urbain de demain intégré et durable.

Pour ce faire, l'INTA propose à l'ensemble de ses membres des panels d'aide à la décision stratégique qui sont constitués d'experts internationaux, spécialistes des questions de développement urbain.

D'après les responsables de l'association, la démarche Bordeaux Métropole 3.0 constitue une contribution tout à fait intéressante à son initiative Objective 2030. Symétriquement, l'accès au réseau de l'INTA et aux travaux menés dans le cadre de cette initiative permettra de bénéficier d'apports et de regards internationaux diversifiés et de haut niveau. Le Secrétariat Général de l'INTA propose donc l'organisation d'un panel dans le cadre de la mobilisation des contributions de Bordeaux Métropole 3.0. Ce premier apport constituera aussi un premier état des lieux de la métropole pour Objective 2030. Ultérieurement, l'analyse des orientations issues de Bordeaux Métropole 3.0 au regard de ce premier état des lieux réalisé par des experts internationaux constituera un matériau très utile pour les travaux de Objective 2030. Ce panel pourrait être organisé dès l'automne 2010

Le Panel proposé rassemblera une douzaine d'experts internationaux, lesquels, par leurs formations, compétences et expériences professionnelles diverses, disposent d'une capacité à analyser, développer une réflexion sur le futur des métropoles régionales. Le Panel fera des propositions sur les contenus et les vocations, prenant en compte les contraintes du territoire. Ce travail fera l'objet d'un rapport présenté aux élus communautaires. Le travail remis servira non seulement à la CUB mais également à l'ensemble des membres de l'association, étant donnée la dimension transversale et pluridisciplinaire de la démarche Bordeaux Métropole 3.0.

Le Budget prévisionnel de l'association s'élève à 516.950 € en dépenses et 516.950 € en recettes dont le détail figure en annexe. L'association sollicite une subvention de fonctionnement général de 34.900 €.

Pour information, la CUB adhère à l'association (cf délibération du 25 juin 2010) pour un montant de cotisation de 4.500 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

La CUB a un intérêt dans ce partenariat.

DECIDE

Article 1 :

Une subvention de fonctionnement exceptionnelle d'un montant de 34 900 € est attribuée à l'association INTA pour l'année 2010.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec l'association INTA.

Article 3 :

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours chapitre 67, fonction 8241, compte 6745, CRB H600.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour le Président, par délégation de
signature,
le Vice -Président,

M

REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 JUILLET 2010

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2010